

FILIERES DOCTORALES

A l'école doctorale de la faculté de Théologie Protestante de Yaoundé, une thèse peut être soutenue dans les domaines ci-dessous :

Ancien Testament ; Nouveau Testament ; Dogmatique ; Théologie Pratique ; Ecclésiastique ; Ethique ; histoire des religions ; Missiologie.

Chaque filière a ses matières :

- **Pour l'Ancien Testament** : on a entre autres l'hébreu, l'histoire d'Israël, le judaïsme, exégèse et théologie ;
- **Pour le Nouveau Testament** : on a le grec, la patristique, l'introduction au NT ; l'exégèse, théologie ;
- **Pour la dogmatique** : on a l'introduction à la dogmatique, doctrine de Dieu, christologie, sotériologie, pneumatologie ;
- **Pour la théologie pratique** : on a l'introduction à la théologie pratique, les sacrements, l'homilétique, la catéchèse, la cure d'âme, l'ecclésiologie pratique, diaconie, aumône ;
- **Pour l'histoire ecclésiastique** : on a l'ecclésiologie, l'histoire de l'Eglise, l'histoire des missions ;
- **Pour l'éthique** : on a l'éthique fondamentale, l'éthique spécialisée, bioéthique ;
- **Pour l'histoire des religions** : on a religion comparée, anthropologie culturelle, dialogue interreligieux ;
- **Pour la missiologie** : on a évangélisation œcuménique, Eglise et développement ;

La thèse suppose la contribution scientifique en l'une de ces filières. Cette filière qui s'inscrit dans le système LMD dure 3 ans suivant le programme ci-dessous :

1^{ère} année : pour les huit filières, on aura huit séminaires selon l'organisation des encadreurs de l'école doctorale. Ces séminaires concernent tous les doctorants de la 1^{ère} année. Chaque séminaire équivaut à 5 crédits. Pour être admis en 2^e année, il faut avoir validé au moins 70% de crédits.

2^e année : chaque encadreur organise avec ses encadrés des séminaires de recherche concernant leurs disciplines ; 3 séminaires au 1^{er} semestre, soit le 1^{er} animé par l'encadreur, et les deux autres par les encadrés. L'admission au 2^e semestre est fonction de l'évaluation sur 3 séminaires du premier semestre. Le 2^e semestre de la 2^e année est réservé sous le contrôle de l'encadreur, à l'application méthodologique de l'encadré sur son sujet de thèse qui conditionne son admission en année de rédaction.

3^e année, le candidat présente la 1^{ère} matière devant un jury désigné par l'école doctorale. Le résultat de cette présentation privée donnera au candidat le droit de finaliser son travail pour la soutenance publique.

Professeurs pouvant encadrer l'école doctorale :

Rev Pr. ANYAMBOD Emmanuel Anya.

Rev Pr. BOUBA MBIMA Timothée.

Rev Pr. MBELE Philémon.

Rev Pr. KOUAM Maurice.

Rev Pr. LEKUNZE Andrew.

Co - directeurs

Rev Dr. NGEND Jean-Bosco.

Rev Dr. FROUISOU Samuel.

Rev Dr. DJOMHOUE Priscille.

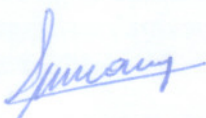
Rev Dr. ELOM NNANGA Charles.

Rev Dr. KAMTA Isaac.

Rev Dr. OUAMBA Fabien.

Fait à Yaoundé, le 20 août 2011

Le Directeur de l'école doctorale



Rev Pr Maurice KOUAM

Le Doyen de la FTPSR



Rev Dr Jean-Bosco NGEND